

IX

COMITE TECHNIQUE DE GEOPHYSIQUE

PRESENTATION PAR P. MOURGUES

Les participants s'efforcent de définir les rôles et composition des deux structures :

Conseil scientifique : Axe-programme.

Comité scientifique : Discipline.

Rôle du Comité scientifique de discipline :

Le C.S. de discipline :

- contrôle et garantit la valeur scientifique des programmes,
- gère les carrières scientifiques et techniques (propositions d'avancement),
- est responsable du recrutement des chercheurs et des techniciens,
- est responsable de la formation des élèves et des techniciens (la direction de l'enseignement devient un secrétariat au service de la discipline)*.

Composition du C.S.

Le C.S. de discipline est constitué de membres élus (ORSTOM) et de scientifiques nommés sur propositions des élus, qui peuvent être extérieurs à l'ORSTOM, en nombre suffisant pour représenter les différentes spécialités de la discipline. Son président peut être extérieur à l'ORSTOM. Le C.S. est libre d'inviter toute personne extérieure à l'occasion d'une de ses réunions.

* Les participants insistent sur la responsabilité des C.S. dans l'appréciation de la qualification professionnelle des techniciens et sur la nécessité de la prise en compte, par la DG, des reclassements correspondants.

Constatant que le niveau scientifique des élèves (thèse 3^e cycle) justifie une rémunération supérieure, ils demandent que les postes offerts soient des postes de stagiaires, les bourses d'élèves pouvant alors être consacrées à la formation de scientifiques étrangers ou à la formation permanente.

Conseil scientifique - Axe programme.

Les axes programmes, avec leur conseil scientifique, constituent les bases autogestionnaires de la recherche.

Le Conseil scientifique est le carrefour où convergent les propositions de programmes des chercheurs, les demandes des partenaires étrangers et les objectifs prioritaires définis par les ministères de tutelle.

L'élaboration de la politique de recherche de l'axe programme doit résulter d'une large concertation entre :

- les travailleurs des équipes de recherche, responsables de la réalisation des programmes,
- les comités de disciplines, garants de la valeur scientifique,
- les conseils d'axe programme, responsables de la gestion.

La réalisation des programmes de recherche nécessite un accord entre les équipes et les conseils d'axe, sur les moyens à mettre en oeuvre (temps, équipement, budget), accord impliquant un engagement moral réciproque, que l'on peut schématiser comme suit :

- Les conseils d'axe programme s'engagent à donner aux travailleurs des équipes de recherche les moyens nécessaires à la réalisation des programmes.
- Les travailleurs des équipes de recherche s'engagent à effectuer les travaux de recherche dans les conditions déterminées.

La composition souhaitable d'un Conseil d'axe est discutée. Il paraît indiscutable que le responsable de l'axe appartienne à l'ORSTOM et soit nommé par le Directeur Général, les autres membres du Conseil peuvent être élus par les équipes, et/ou par les comités de discipline, ORSTOM ou extérieurs; aucune règle ne se dégage de la discussion.

Les idées-force de notre discussion peuvent être formulées ainsi : nous voulons

-
- Refuser l'instauration de structures figées, immuables, fermées.
 - Faire appel à l'imagination de tous pour définir des structures ouvertes, souples, évolutives.
 - Obtenir le maximum d'autonomie pour les travailleurs des équipes eux-mêmes afin d'éviter le dirigisme.
-

Fusion des Comités de Géologie et de Géophysique.

Le regroupement des travailleurs de la Géologie et de la Géophysique à l'intérieur d'un seul Comité de discipline est envisagé.

Les participants constatent que les évolutions récentes des deux disciplines sont divergentes, la Géologie se renforçant dans le domaine quaternaire, la Géophysique dans l'étude des structures profondes par la séismologie. Une fusion des Comités présenterait un caractère dynamique et assurerait vraisemblablement à terme un rééquilibrage. Les avantages et inconvénients, au plan scientifique, de cette fusion doivent être discutés largement et au fond, par tous les travailleurs de la Géophysique et c'est le résultat de ce débat qui décidera ou non de la fusion.

Bureau provisoire et secrétariat.

Sachant que les 6 mois à venir sont une période de transformations importantes, les élus demandent au B.P. de dépasser la simple gestion des affaires courantes, de participer activement aux débats de réforme de l'ORSTOM et d'assurer au mieux la communication avec tous les travailleurs de la Géophysique (y compris les isolés).

Le résultat des élections, à bulletins secrets, du Secrétaire scientifique et du Bureau provisoire est le suivant :

Votants : 8

Exprimés : 8

Secrétaire scientifique)	AUBRAT : 7	élu
)	DORBATH : 1	
Bureau provisoire)	ALBOUY : 8	élu
)	DOUSSET : 5	élu
)	GODIVIER : 3	

Compte-rendu
des journées d'études
de l'O.R.S.T.O.M.

Paris, 6-10 Juillet 1982

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE OUTRE MER